

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

PARC DE L'ÉPILOBE – AMÉNAGEMENT D'UN PARC DE VOISINAGE  
DANS LE DISTRICT DE LAC SAINT-CHARLES – SAINT-ÉMILE

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**1.** Le projet consiste à aménager une aire de jeux, des sentiers d'accès, à acheter et installer des modules de jeux, du mobilier, de l'éclairage, de la signalisation, à procéder à diverses plantations et d'autres travaux connexes au parc de l'Épilobe, situé dans le district de Lac Saint-Charles – Saint-Émile.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

**2.** L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 est la suivante :

1° aménagement d'une aire de jeux et de sentiers, achat et installation de modules de jeux, achat de mobilier urbain, de matériel et d'équipements spécialisés pour l'éclairage, la signalisation, les plantations et autres travaux connexes :	352 800 \$
2° divers, imprévus et frais connexes :	14 700 \$
<b>Sous-total du chapitre I :</b>	<b>367 500 \$</b>

## **CHAPITRE II**

### **PARC DE L'ESTÉREL – PHASE I DE L'AMÉNAGEMENT D'UN PARC DE VOISINAGE DANS LE DISTRICT DE VAL-BÉLAIR**

#### **SECTION I**

##### **DESCRIPTION DU PROJET**

**3.** Le projet consiste à aménager une aire de jeux, des sentiers d'accès, à acheter et installer des modules de jeux, du mobilier, de l'éclairage, de la signalisation, à procéder à diverses plantations et d'autres travaux connexes au parc de l'Estérel du district de Val-Bélaïr.

#### **SECTION II**

##### **ESTIMATION DU COÛT**

**4.** L'estimation du coût du projet décrit à l'article 3 est la suivante :

1° aménagement d'une aire de jeux, de sentiers, de voix d'accès pour véhicules, achat de mobilier urbain, de matériel et d'équipements spécialisés pour l'éclairage, la signalisation, les plantations et autres travaux connexes :	174 700 \$
2° divers, imprévus et frais connexes :	7 300 \$
<b>Sous-total du chapitre II :</b>	<b>182 000 \$</b>

## **CHAPITRE III**

### **PARC JEAN-ROGER-DURAND – AMÉNAGEMENT D'UNE LOGE D'ARTISTES AVEC SERVICES SANITAIRES AU SOUS-SOL DE LA SCÈNE**

#### **SECTION I**

##### **DESCRIPTION DES TRAVAUX**

**5.** Le projet consiste à aménager une loge d'artistes au sous-sol de la scène au parc Jean-Roger-Durand comprenant les services sanitaires, un comptoir, un lavabo, le branchement aux réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que

l'acquisition d'accessoires, la ventilation, l'éclairage de même que des travaux de menuiserie et d'autres travaux connexes.

## **SECTION II**

### **ESTIMATION DU COÛT DU PROJET**

**6.** L'estimation du coût du projet décrit à l'article 5 est la suivante :

1° travaux d'aménagement, de branchement aux réseaux sanitaires, de menuiserie, de ventilation, d'électricité, acquisition d'accessoires et d'équipements et autres travaux connexes :	48 000 \$
2° divers, imprévus et frais connexes :	2 000 \$
<b>Sous-total du chapitre III :</b>	<b>50 000 \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>599 500 \$</b>

Annexe préparée le 29 mars 2011 par :

---

Alain Armstrong, directeur  
Service des sports, du plein air et des équipements  
Arrondissement de La Haute-Saint-Chalres